

# **2011-UNAT-173, Elasoud**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que l'UNDT a correctement jugé que les recommandations ne constituaient pas des décisions administratives soumises à l'appel. Unat a jugé que l'appelant n'avait démontré aucune erreur dans la décision de UNDT que sa demande n'était pas à recevoir. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur avait demandé un examen administratif des recommandations départementales concernant sa demande pour trois postes vacants distincts. UNDT a constaté que les recommandations ne constituaient pas des décisions administratives.

## Principe(s) Juridique(s)

En général, les recommandations ne constituent pas des décisions administratives.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Elasoud

## Numéros d'Affaires

2010-174

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

10 Sep 2012

## President Judge

Juge Adinyira

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Décision administrative

Définition

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

## Jugements Connexes

UNDT/2010/111